



**Elfie Seiler :
trente ans
d'engagement
inconditionnel
pour la médecine
complémentaire**

Endurance requise

Chères Lectrices, chers Lecteurs,

La législature 2011 – 2015 touche à sa fin. Le moment est venu de revenir sur ce qui a été atteint.

La Loi sur les professions médicales LPMed a été adoptée lors de la session de printemps 2015. Désormais, tous les étudiantes et étudiants en médecine et pharmacie devront acquérir des connaissances en médecine complémentaire. La Fedmedcom, dont RoMédCo est l'antenne romande, accompagne les adaptations des catalogues d'apprentissage des universités avec ses propres experts et rappellera les universités à leur devoir de mise en œuvre.

Conseil des États et Conseil national ont tous deux grandement tenu compte des revendications de la médecine complémentaire et de la phytothérapie dans la révision de la Loi sur les produits thérapeutiques LPTh. Nous aurions souhaité plus de soutien de l'administration. Elle devra préparer les ordonnances dès que le Parlement aura terminé ses délibérations. La Fedmedcom continuera à insister pour le maintien de la diversité des médicaments naturels.

En avril 2014, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a décidé d'adopter le principe de la confiance pour les médecines complémentaires. Elles pourraient ainsi enfin entrer dans l'assurance de base. De nombreuses discussions avec des représentants de la Fedmedcom ont précédé cette décision. La prochaine étape pour le DFI sera de soumettre les modifications d'ordonnance. Notre soutien est nécessaire, car la résistance de certains milieux académiques ne se relâche guère.

Le diplôme fédéral de naturopathe est enfin réalité. L'article ci-dessous vous en apprend plus.

La bonne nouvelle est que le travail de la Fedmedcom et de l'intergroupe parlementaire commence lentement mais sûrement à payer. L'investissement en vue de la mise en œuvre de l'article constitutionnel reste cependant énorme. La moins bonne nouvelle est que nous ne sommes qu'au milieu du gué. Après les modifications légales, il s'agit maintenant d'adapter les ordonnances. L'expertise de la Fedmedcom reste absolument nécessaire pour ce travail.



Luc Recordon
conseiller aux États,
président de RoMédCo



Jean-François Steiert
conseiller national,
membre du comité de RoMédCo

Enfin – le diplôme fédéral pour la profession de naturopathe est réalité !

Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a approuvé, en avril 2015, l'examen professionnel supérieur pour les naturopathes. Il donne un titre reconnu et protégé dans toute la Suisse : praticienne de naturopathie avec diplôme fédéral / praticien de naturopathie avec diplôme fédéral. Une des revendications centrales de l'article constitutionnel 118a Médecines complémentaires est ainsi remplie pour une première profession.

Le métier de naturopathe a une longue tradition en Suisse et constitue une part importante de l'offre sanitaire. A l'heure actuelle, ce sont quelques 2500 naturopathes qui exercent dans l'ensemble des cantons. Le naturopathe avec diplôme fédéral est un professionnel de la santé qui traite, conseille et suit des gens souffrant de troubles de la santé selon une méthode globale de médecine alternative. Le nouveau diplôme fédéral garantit un niveau uniforme et une haute qualité de traitement.

En avril 2015, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a approuvé le règlement d'examen professionnel supérieur pour les prati-

ciennes et praticiens de naturopathie après 15 ans de procédure. L'examen pour la profession de thérapeute en thérapie complémentaire attend aussi son approba-

Les diplômes nationaux pour les professions non-médicales sont là

tion que des recours retardent malheureusement. La profession de naturopathe distingue quatre disciplines : médecine

ayurvédique, homéopathie, médecine traditionnelle chinoise MTC et médecine naturelle traditionnelle européenne MTE. Il existe, dès cette année, des formations qui peuvent être sanctionnées d'un examen professionnel supérieur dans les quatre disciplines. Les personnes qui pratiquent déjà peuvent, elles-aussi, se présenter à cet examen.

Le nouveau profil professionnel fédéral et l'examen supérieur ont été préparés par l'Organisation du monde du travail Médecine alternative de Suisse OrTra MA (www.oda-am.ch). Il s'agit de l'organisation faitière de onze associations de médecine alternative; elle a rempli avec succès, sous surveillance du SEFRI, le mandat

confié par le peuple suisse avec la votation de 2009 sur les médecines complémentaires.

Des praticiennes et praticiens en exercice dans les quatre disciplines peuvent se présenter, durant une période transitoire de 7 ans, à l'examen professionnel supérieur à des conditions simplifiées. Le premier examen aura lieu en novembre 2015, le deuxième en avril 2016. Plus de 150 naturopathes ont d'ores et déjà fait connaître leur intérêt à cet examen.

La réglementation pour la profession de naturopathe a un caractère pilote en Europe; elle fait office de pionnier pour des associations et organes de réglementation étrangers.

L'adoption du règlement de l'examen professionnel supérieur pour les thérapeutes en thérapie complémentaire par le SEFRI est attendue pour ces prochaines semaines. Elle achèvera la création de diplômes nationaux pour l'ensemble de la médecine complémentaire non-médicale.



Yvonne Gilli
Conseillère nationale,
co-présidente OrTra MA



Heidi Schönenberger
co-présidente OrTra MA

Esprit libre et grande dame de la médecine complémentaire

Elfi Seiler s'engage de toute son âme depuis trois décennies pour la médecine complémentaire – et notamment dans « sa » pharmacie St.Peter à Zurich. Elle est particulièrement exigeante en matière de conseil car, pour elle, un médicament de la médecine complémentaire doit être adapté exactement à chacun.

On aimerait bien décrire Elfi Seiler comme la grande dame de la médecine complémentaire. Elle travaille depuis 30 ans à la pharmacie St.Peter au centre de Zurich, une des pharmacies ayant en Suisse une longue tradition de médecine complémentaire.

Un esprit indépendant

Mais Elfi Seiler rejette une telle vision : la pionnière, c'est la propriétaire précédente, Silvia Brigggen, et non elle, rétorque-t-elle. La droguiste de formation s'est présentée en 1988 à la pharmacie St.Peter et a été immédiatement engagée. La cheffe cherchait un esprit indépendant et non conformiste, dit Seiler. « Et j'en avais plus qu'assez de vendre des shampoings et des déodorants. »

Seiler a cependant vite trouvé sa propre voie et s'est perfectionnée dans différents domaines de médecine complémentaire – notamment en médecine anthroposophique. Pour cela, elle a dû parfois « s'infiltrer dans les cours », comme elle le dit avec un sourire malicieux. Car elle était souvent la seule non-universitaire. Depuis le départ de Brigggen, pour raison d'âge, il y a plus de dix ans, elle est aujourd'hui, à 59 ans, une des trois propriétaires de la pharmacie qui compte 40 collaborateurs.

Le conseil doit être individuel

La médecine complémentaire est, pour Elfi Seiler, une question de philosophie de vie. « Il faut être authentique, connaître aussi ses limites pour ne pas faire de fausses promesses de guérison », dit-elle et elle en arrive à parler de l'aspect – facilement perceptible – qui lui tient particulièrement à cœur : « Impossible de conseiller en médecine complémentaire sans empathie. »

C'est le seul moyen pour le médecin ou le pharmacien de comprendre ce qu'il en est pour un patient. Un médicament de médecine complémentaire doit être exactement adapté à chacun, explique Seiler : « L'un répondra peut-être parfaitement aux hauts dosages d'agents actifs d'une racine bouillie de la médecine traditionnelle



Pour Elfi Seiler, pas de conseil en médecine complémentaire sans empathie

chinoise tandis qu'un autre répondra plutôt à l'information fine des globules homéopathiques. » Et l'importance de l'empathie va encore plus loin pour Seiler : « Elle peut être un puissant stimulant des réflexes d'autoguérison. » Elle en fait l'expérience journalièrement à la pharmacie et des études basées sur des entretiens que le médecin a mené avec empathie le confirment.

Tout a son prix

La gamme de produits de la pharmacie St.Peter s'étend des médicaments de l'homéopathie, de la médecine anthroposophique et traditionnelle chinoise aux plantes et teintures de la médecine occidentale. Mais l'offre comprend aussi les médicaments de la médecine académique.

La pharmacie propose spécialement des produits et des cosmétiques à base d'eau de rose dont tous les agents actifs viennent de la rose : les fleurs ont été soigneusement distillées dans un alambic en cuivre traditionnel. C'est clair qu'avec un procédé aussi sophistiqué le produit a son prix. « Si on mesurait leur prix à l'investissement pour leur production,

les médicaments complémentaires vaudraient de l'or » dit Seiler.

La professionnelle n'évite cependant nullement les discussions sur les coûts, l'utilité et l'efficacité des médicaments complémentaires : « Nous devons nous les poser dans le contexte actuel. »

Une carrière féminine ?

A côté de son activité à la pharmacie, Elfi Seiler est au conseil d'administration du producteur de médicaments et produits naturels de beauté Weleda et s'engage comme présidente de l'organisation de soutien de l'hôpital anthroposophique Paracelsus à Richterswil. Son parcours fait l'objet d'un des portraits de femmes du livre « Wie geht Karriere? (Comment va une carrière?) », paru récemment.

Non, l'aspect d'émancipation de sa vie n'est pas important pour elle, dit Elfi Seiler. « Ça s'est simplement donné comme ça. »

A nouveau cette modestie. Élégante et distinguée. Exactement le comportement d'une grande dame.

Patricia Götti

Envie de faire figurer la Fédération de la médecine complémentaire sur votre testament ?

Nous avons rédigé un aide-mémoire « Testament » à l'intention de toutes celles et ceux qui aimeraient avoir des informations sur cette possibilité ou qui aimeraient tout simplement régler leur succession. Vous y trouverez des réponses aux questions principales touchant au testament et des informations sur ce à quoi veiller si vous voulez consigner par écrit vos dernières volontés. Nous vous envoyons volontiers gratuitement cet aide-mémoire. Une prise de contact de votre part est sans engagement et restera strictement confidentielle.

Nous luttons pour la reconnaissance de la médecine complémentaire !

La Fédération de la médecine complémentaire est un mouvement citoyen qui veut appuyer le succès de la votation du 17 mai 2009.

Ce que fait la Fedmedcom :

- > Nous représentons les intérêts des patients auprès de la Confédération et des cantons.
- > Nous assurons le secrétariat général du intergroupe parlementaire Médecine complémentaire.
- > Nous inscrivons la médecine complémentaire à l'agenda politique.
- > Nous apportons notre soutien aux parlementaires.
- > Nous informons l'opinion publique sur l'état de la mise en œuvre des revendications centrales.

Contact :

Fédération de la médecine complémentaire
Amthausgasse 18
3011 Berne
Tél. 031 560 00 24
www.fedmedcom.ch
info@fedmedcom.ch
CCP 70-90700-0



Membres de la Fedmedcom anthrosana – Association pour une médecine élargie par l'anthroposophie / Association pour une pharmacie élargie par l'anthroposophie VAEPS / Association suisse des droguistes ASD / Association suisse pour les produits thérapeutiques de médecine complémentaire ASMC / Association Vétérinaire Suisse pour la médecine complémentaire et alternative camvet.ch / Homéopathie Suisse ADHC / Infirmières spécialisées en médecines alternatives et complémentaires ISMAC / Ordre suisse des pharmaciens homéopathes OSPH/SAGH / Organisation du monde du travail de la médecine alternative OrTraMA / Organisation du monde du travail en thérapie complémentaire Ortra TC / Trägerverein Paracelsus-Spital / Union des sociétés suisses de médecine complémentaire / vitaswiss **Donateurs** ASCA Fondation suisse pour les médecines complémentaires / Antistress AG – Burgerstein Vitamine / Association suisse Kneipp / Berufsverband der TierheilpraktikerInnen Schweiz BTS / Ceres Heilmittel AG / Complemedis AG / ebi-pharm / EGK – Caisse de santé / EnergyBalance SA / GfM AG / Heel GmbH / Heidak AG / Klinik Arlesheim / Max Zeller Söhne AG / Medidor AG Aesch / Omida AG / Padma AG / Paracelsus Clinica al Ronc AG / Paracelsus Klinik Lustmühle / Paramed AG / Permamed AG / Phytomed AG / PlantaMed Bolliger / Regena AG / Schwabe Pharma AG / Schweizerischer Verband für Natürliches Heilen SVNH / Seeklinik Brunnen / Similasan AG / Spagyros AG / Stiftung Hamasil / Stiftung Sokrates / St.Peter Apotheke / Verband der medizinischen Masseur der Schweiz vdms-asm / Verband Rhythmische Massage Schweiz VRMS / WALA Arzneimittel / Weleda

Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres et donateurs.

Impressum

Fédération de la médecine complémentaire,
Christine Keller Sallenbach, Secrétaire générale,
Amthausgasse 18, 3011 Berne, Téléphone 031 560 00 24,
www.fedmedcom.ch, Courriel : info@fedmedcom.ch
Rédaction : Christine Keller Sallenbach, Walter Stüdeli
Traduction : Anne-Véronique Wiget
Photos : Manu Friederich
Conception : www.bueroz.ch
Impression : Ast & Fischer AG, Wabern

